

En marge de sa visite à Kairouan (samedi 20 décembre 2008), M. Taoufik BACCAR, gouverneur de la banque centrale de Tunisie (BCT) a procédé à l'ouverture d'un site de secours à distance, en matière de télécompensation.

D'une capacité de 2400 giga Octets relevant de la société interbancaire de télécompensation, ce site, premier en son genre, est installé au sein du Comptoir de la Banque centrale de Tunisie (BCT) à Kairouan, comporte quatre (4) serveurs électroniques spécifiques à la télécompensation d'un haut débit estimé à 1 giga à la seconde.

A cette occasion, M. BACCAR a indiqué que ce projet est un acquis important pour conférer davantage de souplesse à la télécompensation.

Il a annoncé à cette occasion la réduction de 48 heures à 24 heures de la durée du scannage des chèques et traites effectués à travers la télécompensation en 2009, ce qui représente une avancée sur la voie de l'amélioration de la qualité des services bancaires.